

L'an deux mille dix-huit, le vingt huit juin, le Conseil municipal de CHASSIEU s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques SELLÈS, Maire et Conseiller Métropolitain délégué au Sport.

En exercice :	29
Date de convocation :	22/06/18
Présents :	Jean-Jacques SELLÈS, Gérard ARNAUD, Marie-Claude CLOUZEAU, Alain MUTZIG, Sylvaine COPONAT, Patricia LASANTÉ, Jean-Pierre DANGLEHANT, Geneviève BARBERON, Dominique ERSTER, Bernard DECHENAUX, Christiane PASCAL, Colette ARCHIMBAUD-GACHE, Jean-François ABATE, Annie CHAUVE, Nicolas CLAISSE, Sabrina REINHART, Michel POËT, Anna AGOSTINHO GABRIEL, Brigitte SORY, Jean-François SACCONI, Françoise RITTER (arrivée à 19h28 à partir de la D2018-71), Jean-François LEONE, Marie-Agnès CHAPGIER (départ à 19h48 à partir de la D2018-76), Camélia RESSIER, Joëlle PERCET.
Absents excusés :	Thierry GARDETTE donne pouvoir à Jean-Jacques SELLÈS, Annie LORNAGE donne pouvoir à Gérard ARNAUD, Patricia MUR donne pouvoir à Nicolas CLAISSE, Laurent PRIMAULT donne pouvoir à Sylvaine COPONAT, Marie-Agnès CHAPGIER donne pouvoir à Joëlle PERCET, Françoise RITTER donne pouvoir à Brigitte SORY.
Secrétaire de séance :	Sabrina REINHART

Date	Intitulé de la délibération	N° de la délibération	Détails	Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	Résultat
28/06/18	Installation de Monsieur Jean-François SACCONI en qualité de conseiller municipal	D2018_64	Prend acte de l'installation de Monsieur Jean-François SACCONI en qualité de conseiller municipal. Prend acte de la modification du tableau du Conseil municipal.	X	X	X	X	Le Conseil municipal prend acte de cette installation.
	Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du jeudi 03 mai 2018	D2018_65	Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du jeudi 3 mai 2018.	29	26	X	3	Adoption
	Modification de la composition des cinq commissions permanentes	D2018_66	Abrogation de la délibération n°D2017-59 relative à la modification des cinq commissions permanentes ; Maintient de la création de cinq commissions permanentes, chargées d'étudier les projets soumis au Conseil. Maintient à onze le nombre de membres Désignation des membres des cinq commissions permanentes au scrutin public, pour la durée du mandat en cours.	29	25	4	X	Adoption
	Constitution de la commission d'appel d'offres et de délégation de service public	D2018_67	Abrogation de la délibération n°2014-76 en date du 26 juin 2014 relative à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres et de délégation de service public. Approbation du regroupement, à caractère permanent, de la commission d'appel d'offres avec la commission de délégation de service public. Élection au scrutin public, des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants.	29	Suffrages exprimés : 27 Blancs ou nuls : 2			Adoption
	Modification du tableau des effectifs	D2018_68	Adoption de la modification du tableau des effectifs.	29	25	X	4	Adoption

Date	Intitulé de la délibération	N° de la délibération	Détails	Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	Résultat
28/06/18	Mise en œuvre du Compte Personnel de Formation (CPF)	D2018_69	Adoption de la prise en charge des frais pédagogiques, se rattachant à la formation suivie au titre du Compte Personnel de Formation (CPF) plafonnée à 200 € par an et par agent; Fixation de l'enveloppe annuelle consacrée au financement des demandes dans le cadre du CPF fixée à 4,5% du montant total des crédits budgétaires affectés aux dépenses de formation des agents. Adoption de la non prise en charge par la collectivité des frais occasionnés par le déplacement des agents lors de ces formations. Adoption de la possibilité d'une prise en charge supplémentaire des frais pédagogiques, après décision du Conseil Municipal, si un agent demande une formation destinée à permettre le maintien de son employabilité et la sécurisation de son parcours professionnel.	29	29	X	X	Adoption
	Adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire en matière de litiges de la fonction publique territoriale proposée par le CDG 69	D2018_70	Approbation de l'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire en matière de litige de la fonction publique territoriale proposée par le CDG69, médiateur compétent dans le cadre de l'expérimentation nationale.	29	29	X	X	Adoption
	Suppression de l'indemnité de responsabilité des régisseurs d'avance et de recettes	D2018_71	Abrogation de la délibération n°98-81 du 15 décembre 1998.	29	29	X	X	Adoption
	Constitution de groupement de commandes entre la Ville de Chassieu et son CCAS	D2018_72	Approbation de la constitution d'un groupement de commandes entre la Ville et son CCAS pour les achats récurrents tels que présentés en séance. Validation de la convention de constitution du groupement de commandes portant sur : -La désignation de la Ville de Chassieu comme coordonnateur du groupement, -Le principe du paiement des dépenses par les deux entités, à hauteur de leurs besoins respectifs.	29	29	X	X	Adoption
	Signature avec la Métropole de Lyon d'une convention de mise à disposition d'une plateforme mutualisée de dématérialisation des marchés publics	D2018_73	Adoption du principe de la mise à disposition par la Métropole de Lyon d'une plateforme mutualisée de dématérialisation des procédures de passation des marchés publics à la commune.	29	29	X	X	Adoption
	Subvention Alliade habitat – 18-20 de Genas	D2018_74	Attribution d'une subvention de 21 564 € à la société «Alliade Habitat » afin de financer l'opération de dix sept logements individuels de la résidence situé sur un terrain 18 - 20 route de Genas à Chassieu aux conditions décrites dans la convention financière.	29	29	X	X	Adoption
	Subvention Alliade habitat - Chemin de l'Afrique	D2018_75	Attribution d'une subvention de 38 297 € à la société «Alliade Habitat » afin de financer l'opération de vingt logements individuels de la résidence sur un terrain situé Chemin de l'Afrique – Secteur Joly Chassieu aux conditions décrites dans la convention financière.	29	29	X	X	Adoption

Date	Intitulé de la délibération	N° de la délibération	Détails	Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	Résultat
28/06/18	Subvention Immobilière Rhône Alpes – 46 route de Genas	D2018_76	Attribution d'une subvention de 16 452 € à la société «Immobilière Rhône Alpes» afin de financer l'opération de dix logements individuels de la résidence « Influence» sur un terrain situé 46 route de Genas à Chassieu aux conditions décrites dans la convention financière.	29	29	X	X	Adoption
	Garantie d'emprunt Immobilière Rhône Alpes, 8-16 route de Genas	D2018_77	Abrogation de la délibération n°D2018-38 du 29 mars 2018. Attribution à la société Immobilière Rhône Alpes la garantie de la Ville à hauteur de 15 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 2 292 952 euros, soit 343 942,80 euros. Ce Prêt est constitué de 7 lignes du Prêt est destiné à financer l'opération d'acquisition en l'état de 12 logements PLUS (Prêt Locatif à Usage Social), six logements PLAI (prêt Locatif Aidé d'Intégration) et 3 logements PLS (Prêt Locatif Social) à Chassieu 8 -16 route de Genas dans le programme « Le Clos Joly ».	29	29	X	X	Adoption
	Modification des tarifs 2018	D2018_78	Adoption des nouveaux tarifs 2018.	29	25	X	4	Adoption
	Demande de subvention auprès du Conseil Régional pour l'achat de classes mobiles tablettes au profit des écoles élémentaires	D2018_79	Sollicitation d'une aide financière à hauteur de 23 620 € auprès du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, pour le projet d'équipement en Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement au sein des écoles élémentaires chasselandes estimée à 29 525 € HT soit 35 430 € TTC.	29	29	X	X	Adoption
	Convention de résidence entre le Karavan théâtre et la compagnie du Théâtre Oblique	D2018_80	Validation de la convention de résidence fixant les modalités d'accueil entre le Karavan théâtre et la compagnie du Théâtre Oblique.	29	29	X	X	Adoption
	Abrogation du règlement intérieur de la Médiathèque-Ludothèque	D2018_81	Abrogation de la délibération n°2015-43 du 24 mars 2015 relative au règlement intérieur de la Médiathèque-Ludothèque.	29	24	4	1	Adoption
	Révision des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE)	D2018_82	Fixation à compter du 1er janvier 2019 des tarifs des enseignes, pre-enseignes et publicités comme présentés en séance. L'ensemble des tarifs (enseignes, pre-enseignes et publicités) suivront chaque année une augmentation dans une proportion égale au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de la penultième année (N-2).	29	25	X	4	Adoption
	Contribution financière pour un extension du réseau public de distribution d'électricité suite à permis de construire – 5 rue Louis Blériot	D2018_83	Approbation de la prise en charge financière des travaux d'extension de réseau électrique rue François Arago et avenue Louis Blériot pour un montant de 30 468,49 € TTC.	29	29	X	X	Adoption

Date	Intitulé de la délibération	N° de la délibération	Détails	Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	Résultat
28/06/18	Réservation au bénéfice de la Ville de deux logements sociaux supplémentaires au sein de la résidence « PREFACE » située 72-74 route de Lyon	D2018_84	Attribution d'une subvention de 60 000 € à la société «Alliade Habitat » afin de pouvoir disposer d'une réservation de 2 logements supplémentaires, soit 1 PLUS et 1 PLAI, au sein de la résidence « PREFACE» sur un terrain situé 72-74 route de Lyon à Chassieu.	29	25	X	4	Adoption
	Budget principal 2018 – Décision modificative n°1	D2018_85	Modification du budget principal 2018 de la Ville de Chassieu comme suit : Chapitre 204 « Subventions d'Equipement Versées » : + 140 000 € Chapitre 21 « Immobilisations Corporelles » : - 140 000 € Soit un total de dépenses de 0 €.	29	25	X	4	Adoption
	Demande de subvention à la Caisse d'Assurance Retraite de la Santé au Travail (CARSAT)	D2018_86	Sollicitation d'une subvention auprès de la CARSAT Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre des travaux de rénovation du système d'appel malade de la résidence autonomie des Roses Trémières nécessitant des travaux de rénovation,	29	29	X	X	Adoption
	Modification des statuts du SIVOM «l'Accueil »	D2018_87	Approbation de la modification des statuts du SIVOM « l'Accueil » et notamment l'article 2.	29	29	X	X	Adoption
	Subvention exceptionnelle au bénéfice de l'association Chassieu Décines Football Club	D2018_88	Attribution d'une subvention exceptionnelle de 500 € au bénéfice de l'association Chassieu Décines Football Club.	29	29	X	X	Adoption

Jean-Jacques SELLES

Le Maire
Conseiller Métropolitain délégué au Sport